

AIDE aux FAMILLES CARNACOISES POUR LES SEJOURS 2023/2024

Les séjours scolaires ainsi que les séjours extrascolaires tendent à compenser les inégalités sociales et culturelles en permettant la découverte d'autres modes de vie, de cultures différentes, contribuant à l'éducation à la citoyenneté et à l'apprentissage de la vie collective.

C'est pourquoi la commune de Carnac alloue aux familles Carnacoises une subvention, pour les **séjours avec une nuitée minimum** organisés par un **établissement scolaire Carnacois** (école ou collège) ou une **association de Carnac**, pour chacun des enfants résidant sur la commune de Carnac.

Cette subvention accordée à chaque enfant ayant participé à ce type de séjour correspond à **60% du coût** restant à la charge de la famille **et plafonnée à un montant maximum**, par année scolaire, déterminé en fonction des quotients familiaux suivants :

Quotient Familial	Montant maximum de la subvention 2023/2024
Inférieur à 629 €	117.88 €
De 630 € à 959 €	107.63 €
De 960 € à 1199 €	90.20 €
De 1200 € à 1439 €	68.68 €
De 1440 € à 1799 €	46.13 €
Supérieur à 1800 €	27.68 €

Afin de procéder au virement de cette subvention, il vous est demandé de fournir au **Pôle Education Jeunesse** avant le **vendredi 28 juin 2024** :

- 1 relevé d'identité bancaire (IBAN)
- 1 justificatif de quotient familial (attestation CAF, MSA ou avis d'imposition 2023 revenus 2022),
- 1 justificatif de domicile récent.

DEMANDE D'AIDE AUX SEJOURS (à remplir par la famille)

NOM et prénom de l'enfant :né(e) le :

Responsable du mineur (NOM prénom)

Adresse :

Tél : Mail :

Fait à Carnac, le

Signature

ATTESTATION DE PRESENCE (à remplir par l'organisateur)

Je soussigné(e), Fonction :

Certifie que l'élève :

scolarisé dans l'établissement scolaire :en classe de :

A participé au séjour (lieu- dates) :

Et atteste que la famille a réglé la totalité des frais de séjour (montant) le

Fait à Carnac, le

Cachet de l'organisateur et signature

Réservé à l'administration :

Montant du quotient familial :	
Montant de l'aide aux séjours :	